

AMAP « La Touzelle »

Contrat d'engagement réciproque

du 7 novembre 2025 au 24 avril 2026

<http://www.alternatives34.ouvaton.org/>

Le pain de Benoît et Hugues

Benoît et Hugues Cassan, père et fils, sont paysans-boulangers à Saint-Mathieu-de-Trévières. Ils louent des terres sur lesquelles ils cultivent de l'orge et plusieurs variétés anciennes de blé à Villevieille et à Aujargues. Ils moulent eux-mêmes le blé et l'orge avec leur moulin de type ASTRIE. Le petit-épeautre est cultivé sur le plateau de Sault (84). Benoît et Hugues fabriquent 4 sortes de pain cuit au feu de bois : pain aux graines de lin et de tournesol, pain dit « Blés anciens », pain au petit-épeautre et pain à l'orge et au blé.

Ingrédients : farines bio locales, **levain naturel**, sel de Guérande et graines de lin issues de l'agriculture biologique.

Engagements mutuels

Benoît et Hugues s'engagent à livrer les pains chaque **vendredi soir aux Arceaux entre 18h30 et 19h30**.

Les amapiens s'engagent sur un calendrier de commandes. Ils viennent chercher leurs pains ou les font récupérer. Ils trouvent un remplaçant en cas d'abandon en cours de contrat et ne réclament pas à Benoît et Hugues les sommes déjà versées.

Les pains non récupérés en fin de distribution seront partagés en priorité entre les amapiens.

Modification et commandes supplémentaires

Il est possible de modifier les dates de livraison ou de commander des pains supplémentaires en envoyant un email à Corinne (voir l'adresse électronique ci-dessous) jusqu'au **mercredi 18h**.

Le paiement des pains supplémentaires se fait à l'aide d'un avoir que vous devez alimenter avant de passer cette commande (liquide ou chèque sous enveloppe à votre nom à remettre le vendredi soir).

Liste de diffusion de l'AMAP

Les adresses email seront incluses dans la liste de diffusion de **l'AMAP « La Touzelle »**. Merci de n'envoyer que des messages concernant l'**AMAP**.

Contact pour la modification des livraisons

Corinne (corinne.bareil@gmail.com)

Contrat à remettre à Corinne

Quantités et dates de livraison souhaitées

Indiquer dans le tableau ci-dessous le nombre de pains aux dates désirées.

Date	Novembre				Décembre				Janvier					Unité	Sous total
	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30		
Graines (1 kg)								P	P					6,80 €	
Benoîte (500 g)								a	a					4 €	
Blés anciens (1 kg)								s	s					6,80 €	
Blés anciens (500 g)								d	d					4 €	
Petit-épautre (1 kg)								e	e					11 €	
Petit-épautre (500 g)								l	l					5,80 €	
Orge/blé (1 kg)								i	i					6,80 €	
Orge/blé (500 g)								v	v					4 €	
								r	r						
								a	a						
								i	i						
								s	s						
								o	o						
								n	n						
Total 1														 €	

Date	Février				Mars				Avril				Unité	Sous total
	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24		
Graines (1 kg)													6,80 €	
Benoîte (500 g)													4 €	
Blés anciens (1 kg)													6,80 €	
Blés anciens (500 g)													4 €	
Petit-épautre (1 kg)													11 €	
Petit-épautre (500 g)													5,80 €	
Orge/blé (1 kg)													6,80 €	
Orge/blé (500 g)													4 €	
Total 2														 €

Total (1 + 2) : € payés en liquide ou en chèque(s) à l'ordre de **Benoît CASSAN** (jusqu'à 3 chèques).

Prénom, NOM :

email :

n° de téléphone :

Date

Signature de l'amapien

Signatures des paysans-boulangers